



Année scolaire 2019/2020
Sainte Anne découvre des talents !!!

Chers parents,

Après une année riche d'évènements avec « Sainte Anne décolle », un été magnifique et nous l'espérons, de très bonnes vacances pour vous tous, c'est l'heure de la reprise pour vos enfants avec :

« Sainte Anne découvre des talents ! ».

Une fois de plus les élèves vont participer à de nombreux projets tout au long de cette année en lien avec ce thème.

Rencontrer des personnes qui expriment leurs talents à travers le sport, les arts, la nature, leurs métiers, vivre des expériences communes dans et entre les classes afin de se découvrir un ou des talents sont autant d'objectifs que nous nous fixons pour cette année.

Gustave Flaubert disait que « pour avoir du talent, il faut être convaincu qu'on en possède », là aussi est tout l'enjeu pour nous : faire prendre conscience aux élèves qu'ils ont tous en eux des qualités, des « talents », à exprimer, à partager et à explorer...

Différentes sorties culturelles et sportives seront au programme, vous serez informés en temps et en heure à ce sujet. C'est aussi l'année Pyrénées 2020 pour les classes de CM, comme vous le voyez, cette année encore, nous n'allons pas nous ennuyer !!!

Pensez à aller régulièrement sur le site de l'école, beaucoup d'informations y sont données.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire en notre compagnie !

Pour l'équipe enseignante, le personnel OGEC, l'OGEC, L'APEL

Laurent

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Voici la répartition des 8 classes pour 202 élèves (3 classes maternelles et 5 classes élémentaires).

Notre équipe se compose de 9 professeurs des écoles, une enseignante Regroupement d'Adaptation, 3 aides-maternelles et d'une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap :

Direction : Laurent PROUTEAU (Décharge de direction le lundi et un jeudi toutes les 3 semaines)

PS: Audrey GOURRAUD 22 élèves
Aide-maternelle : **Sophie CAILLAUD**

MS : Odile PICARD 22 élèves
Aide-maternelle : **Claudie BARBARIT**

GS : Geneviève POUPIN 27 élèves
Aide-maternelle : **Corinne RENVOYER**

CP : Annabelle PAILLAT 27 élèves

CE1 : Elodie TERRIEN 27 élèves

CE2 : Marie-Jo PREAU 23 élèves

CM1 : Nathalie GUILLOTEAU 28 élèves

CM2 : Laurent PROUTEAU et Amandine LACOUA (le lundi et un jeudi toutes les 3 semaines)
26 élèves

Regroupement d'Adaptation : Elisabeth DAVIET interviendra cette année auprès des élèves en difficultés de Janvier à Juin.

Elle interviendra aussi dans les écoles de La Flocellière, des Châtelliers, de La Pommeraie Sur Sèvre, de St Mesmin et du Boupère.

AESH: LARGETEAU Sabrina

INFORMATIONS GENERALES

Adresse :

Ecole Sainte Anne, 3 rue de l'école, 85700 Saint Michel Mont Mercure

Téléphone :

02.51.57.29.33

Mail : stmichel.montmercure@wanadoo.fr

Horaires : matin : 9h/12h15 après-midi : 13h30/16h30

ACCUEIL

L'accueil se fait dans toutes les classes à 8h50 et 13h20.

Pour les élèves qui déjeunent à leur domicile, merci d'attendre la présence d'un membre de l'équipe enseignante pour rentrer dans l'école

SORTIE DES CLASSES

Elle se fait dans la cour des classes maternelles, cela facilite la sortie de tous les élèves (ceux qui prennent le car y compris) et la surveillance des enseignantes situées au portail.

Vous nous avez transmis une liste de personnes susceptibles de venir chercher vos enfants autres que vous. Au cas où exceptionnellement une autre personne venait à récupérer vos enfants à l'école, merci de nous l'indiquer par mail, téléphone ou tout simplement dans le cahier de liaison.

DIRECTION

La direction est assurée par Laurent PROUTEAU. Le jour de décharge est le lundi plus un jeudi toutes les trois semaines. N'hésitez pas à prendre contact ces jours là.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée impérativement à l'école avant 9h00. **Des billets d'absences** vous sont remis. Merci de nous les faire parvenir au retour de l'enfant.

Si votre enfant doit quitter exceptionnellement l'école, vous devez venir le chercher. Nous ne le laisserons pas partir seul pendant le temps scolaire. Merci de nous prévenir.

Nous vous rappelons qu'une demande d'autorisation d'absence exceptionnelle doit être obligatoirement effectuée auprès de Laurent en cas d'absence sur temps scolaire pour raisons familiales (voyage, mariage ou rassemblements familiaux).

Elle fera aussi l'objet d'un échange oral par appel téléphonique ou en rendez-vous auprès de Laurent.

Celle-ci sera validée ou non en fonction de la nature de la demande et de la durée de l'absence (d'une demi-journée à deux jours maximum).

L'échange oral et la demande écrite s'effectueront au minimum un mois avant la date souhaitée par la famille.

RAPPEL : Nous tenons à vous informer que suite à quatre demi-journées d'absence non justifiées sur une période d'un mois, nous nous verrons dans l'obligation de le signaler à la directrice départementale des services de l'éducation nationale qui via ses services prendra les décisions nécessaires en lien avec la loi sur l'obligation scolaire. L'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription des Herbiers, Mr PEREIRA, sera aussi informé de la situation.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées tout au long de l'année aux élèves ayant des difficultés passagères au niveau du langage et de la lecture.

L'équipe enseignante vous fait une proposition que vous acceptez ou non. Il est bien sûr préférable d'accepter pour le bien de votre enfant.

MEDICAMENTS

Merci de contacter l'enseignant(e) responsable de votre (vos) enfant(s) si besoin est concernant une prise ponctuelle de médicaments (certificat médical à l'appui).

L'EVEIL A LA FOI ET CATECHESE / CULTURE RELIGIEUSE ET CHRETIENNE

Vous avez fait le choix en juin via le dossier de rentrée d'inscrire votre enfant en parcours de catéchèse ou en culture religieuse et chrétienne (pour les enfants du CE1 au CM2). Aussi nous vous demandons de le respecter. Nous vous rappelons aussi que l'engagement se fait pour l'un ou l'autre sur un parcours de 4 ans.

En tant qu'établissement catholique d'enseignement, l'école Sainte Anne organise, sur le temps scolaire, un temps de catéchèse à partir du CE1.

Les OGEC ou APEL gèrent tous les frais liés à la mise en œuvre du Projet d'Animation Pastorale défini par l'école, et ne verseront à la paroisse que la part catéchèse.

La catéchèse est organisée par la paroisse et faite par des catéchistes (parents, enseignants...) en petits groupes, à l'aide de modules catéchétiques choisis par les LEME et les prêtres.

IMPORTANT : Frais de catéchèse et de culture chrétienne

- Pour l'éveil à la Foi, il sera prélevé 0.20 euros par enfant sur 10 mois afin de couvrir les achats de nouveaux documents à la rentrée.

- Pour les élèves catéchisés : une participation de 2 euros par enfant sur 10 mois sera demandée.

- Pour les élèves inscrits à la culture chrétienne la participation sera de 1.30 euros par enfant sur 10 mois aussi.

Cette participation couvre les frais de livrets utilisés et/ou photocopies faites pour la mise en œuvre du projet pastoral.

Pour les plus jeunes, de la PS au CP, des temps d'éveil à la religion chrétienne seront vécus en fonction des fêtes chrétiennes. Des célébrations communes à toutes les classes et très appréciées des enfants comme des adultes seront renouvelées sur temps scolaire à Noël et à Pâques.

Nous recherchons bien évidemment des personnes volontaires pour mener à bien cette mission. Merci de nous contacter au 02-51-57-29-33

LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES

Elle s'élèvera à **27 €** pour l'année scolaire 2019/2020. Pour plus de renseignements à ce sujet vous pouvez contacter Laurent ou Audrey BROSSET, présidente d'OGEC.

Sachez que les frais de rentrée ainsi que les frais de catéchèse et de culture chrétienne seront lissés sur les 10 mois d'école comme l'année précédente.

Pour la participation aux frais de rentrée cela représentera **1.70 euros par mois pour les élèves de la PS à la GS** et **2.20 euros par mois pour les élèves du CP au CM2.**

Pour les frais de catéchèse et culture chrétienne des élèves du CE1 au CM2 : **2 euros par mois pour les catéchisés et 1.30 euros pour les élèves ayant décidé de bénéficier du parcours de culture chrétienne.**

OGEC - APEL

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- **L'OGEC** gère l'argent de l'établissement : c'est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses etc.). Cette association prévoit également des fêtes (ex : séances de Noël, kermesse...) auxquelles tous les parents sont invités à participer.

5 départs OGEC sont annoncés pour cette année,
on compte sur vous !!!

- **L'APEL** suit davantage « la vie dans l'école » : contacts avec les enseignants, aides aux sorties scolaires ou classe découverte, investissement dans du matériel pédagogique

DATES A RETENIR

Marché de l'école le samedi 5 octobre 2019 (9h/12h)

Séance de Noël le vendredi 13 décembre 2019

Matinée d'école samedi 21 mars 2020 (9h/12h)

Kermesse le samedi 13 juin 2020

Fin des cours le jeudi 2 juillet 2020